

**ACUVUE**<sup>MD</sup>  
MARQUE DE LENTILLES CORNÉENNES



## **CONDITIONS (Septembre 2016)**

**Conditions du programme des partenaires agréés ACUVUE<sup>MD</sup> (« Conditions ») :**

- (1) Le logo des partenaires agréés ACUVUE<sup>MD</sup> (« Logo ») ne peut pas être utilisé ou reproduit par le Partenaire agréé, à moins d'être autorisé spécifiquement par les SVJJ, en vertu des présentes Conditions, sauf si un consentement préalable et par écrit des SVJJ est reçu avant une telle utilisation. Un Partenaire agréé ne peut, en aucun cas, altérer l'apparence du logo des partenaires agréés ACUVUE<sup>MD</sup>. Il est strictement interdit d'utiliser ou d'afficher le logo pour démarrer une entreprise, enregistrer des noms de domaine ou des noms d'utilisateur dans les réseaux de médias sociaux. Le Partenaire doit utiliser uniquement le matériel de marketing approuvé pour tous les produits SVJJ.
- (2) Le Partenaire ne doit pas formuler de fausses déclarations par la voie de la publicité, y compris mais sans s'y restreindre, la vente des produits SVJJ sans ordonnance et sans que les emballages originaux soient intacts.
- (3) Le Partenaire ne fera aucune publicité, commercialisation, démonstration et aucun affichage de produits n'appartenant pas aux SVJJ avec des produits SVJJ, et ce d'une manière telle que cela pourrait donner l'impression que les produits n'appartenant pas aux SVJJ sont fabriqués, approuvés ou associés aux SVJJ.
- (4) SVJJ peut, à sa seule discrétion et en tout temps, révoquer unilatéralement le statut de partenariat d'un Partenaire agréé advenant le cas où SVJJ a des raisons de soupçonner que le Partenaire ne respecte pas l'une ou l'autre des Conditions prévues aux présentes.
- (5) En cas de résiliation au programme, ou à la demande des SVJJ à tout moment, le Partenaire s'engage à collaborer entièrement avec les SVJJ et à cesser d'utiliser le logo des partenaires agréés ACUVUE<sup>MD</sup> dès la survenance d'un tel évènement.
- (6) Ces Conditions peuvent être modifiées de temps à autre sans préavis, et à la seule discrétion des SVJJ. SVJJ annoncera de tels changements en affichant sur cette page les Conditions mises à jour, y compris la date d'entrée en vigueur de ces Conditions. Tous les changements apportés aux Conditions peuvent ne pas être spécifiquement décrits sur la page. Les Partenaires sont donc fortement encouragés à visiter régulièrement le site Web de l'entreprise et à passer en revue les Conditions des SVJJ. Toute utilisation du logo après l'affichage sur notre site Web des Conditions mises à jour est assujettie aux Conditions alors en vigueur.